



La lettre d'information de la CFR aux Associations (parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

*Nous voilà reparti pour un nouveau tour de piste - le nième - dans la joute qui pointe son nez sur le dossier de la réforme des retraites ! Qu'entend-on, en vrac : que les références à 1945 demeurent - mais sans qu'elles soient prises en compte - que, la démagogie ayant la peau dure, l'âge légal de départ doit être fixé, de façon non détaillée, à moins de 60, 60, 62, 64 et pourquoi pas 65 ans avec un silence assourdissant sur la liberté de choix de d'âge de départ ! La CFR, son réseau de Délégués et ses Fédérations, rappellent le caractère injuste du système actuel de retraite et met tout en œuvre pour que les candidats à l'élection Présidentielle s'engagent sur leurs propositions quant à ce dossier et à ceux du maintien de l'autonomie, de la santé et de la place des retraités dans la société (cf. annexe à ce numéro).
Le Président, P. Erbs - Le Président d'honneur, F. Bellanger*

Réunion du Bureau du 28 février 2022

Actualité : L'actualité a, malheureusement, continué à être dominée par l'évolution, toutefois plus favorable, de la pandémie Covid-19 puis, de façon beaucoup plus préoccupante par l'invasion de l'Ukraine ; ces deux événements ont, au moins pour partie, passé sous silence bien d'autres sujets nous concernant que nous aurions souhaité voir traités.

Élection Présidentielle 2022 : La validation de la lettre aux candidats a été décidée par le Bureau ; jointe en annexe et datée du 7 mars, sa diffusion est devenue effective après validation des candidatures le même jour par le Conseil Constitutionnel.

Rapport de France Stratégie : Dans ce rapport sur le « coût du vieillissement de la population » ont été relevés :

- que les personnes âgées ont été les premières bénéficiaires de la protection sociale en 2019,
- que, rapporté au PIB par tête, ce que perçoit en moyenne chaque personne de plus de 60 ans diminue depuis 10 ans,
- que pour financer la protection sociale les plus de 60 ans sont davantage mis à contribution.

Réunion des Délégués régionaux : Au cours de cette rencontre ont été évoqué les supports mis à disposition des Délégués pour appuyer leurs actions à mener auprès des Élus, notamment la lettre adressée aux candidats à l'élection Présidentielle et le « quatre pages » de présentation de la CFR actualisé.

Participation aux travaux du COR : Nos deux nouveaux représentants A. Pelc et G. Bernard se sont déclarés satisfaits de leur première participation au groupe de travail du 17 février dernier.

Divers : S. Denis, Responsable de la Commission « Autonomie » a relaté les réflexions menées lors de la dernière réunion de la Commission sur le sujet de la représentation des personnes dans le secteur social et médico-social. Cinq propositions ont été dégagées pour une plus grande participation des personnes âgées à la vie sociale et démocratique de la Cité.

Commission « Retraite » - 28 février 2022

Le manque d'information de la part de l'actuel Chef de l'État sur le concept futur de remplacement des 42 régimes actuels par seulement 3 grands régimes nous empêche de porter des jugements étoffés sur les sujets essentiels et nous impose le pragmatisme ; attendons donc que tout soit sur la table ! Notons néanmoins que :

- le futur système devra obligatoirement bénéficier de beaucoup de pédagogie notamment auprès des jeunes générations de plus en plus persuadées des avantages de la capitalisation vs la répartition,
- le schéma de retraite universelle reste d'actualité ; il doit rester privilégié vs les 3 grands régimes suggérés,
- le débat sur l'indexation sur les prix ou sur les salaires reste ouvert,
- le recul, ou non, de l'âge légal de départ sera un sujet tout à fait majeur et le plus important des débats,
- les dispositifs de retraite progressive et de cumul emploi-retraite devront être simplifiés pour être mieux utilisés.

Commission « Santé » - 7 mars 2022

Le contrat Mutualia/CFR montre un résultat global équilibré au 31 décembre 2021. Son développement est rendu nécessaire pour le maintenir et conforter nos possibilités de négociation des tarifs participant à une amélioration du pouvoir d'achat des adhérents.

Le dossier de la fin de vie et des directives anticipées est évoqué avec ce que prévoit la loi Française et l'expérience dans d'autres pays. Eu égard au caractère très personnel du sujet, la Commission poursuivra ses réflexions avant toutes propositions.

La réforme de la Sécu dite « Grande sécu » permet de rappeler l'existence du régime local Alsace-Moselle ... dossier à suivre.

Commission « Emploi des Seniors » - 7 mars 2022

Le projet de lettre au Directeur Général de Pôle Emploi est validé. Elle précise que l'âge ne doit pas être un facteur de discrimination et que les seniors ont des spécificités dues à leur situation et leur expérience et représentent, inévitablement, des ressources dont peu d'accompagnateurs en recherche d'emploi ont conscience. Les contacts avec les associations font l'objet d'une évaluation des possibilités d'apporter à nos associations des perspectives de nouer des relations utiles pour leurs actions de recrutement.